

---

EXTRAIT DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
DE LA MRC DE DRUMMOND TENUE LE 17 JANVIER 2024

---

**11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL**

11.1) ÉNERGIE ÉOLIENNE / OFFRE DE SERVICES DE L'UMQ / AUTORISATION

MRC13621/01/24

CONSIDÉRANT QUE dans son plan annoncé le 2 novembre 2023, Hydro-Québec a indiqué vouloir tripler la production d'énergie éolienne au Québec d'ici 2035;

CONSIDÉRANT QU'avant que la MRC puisse prendre position sur la production d'énergie éolienne sur son territoire, il est nécessaire d'informer et consulter le milieu;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 100 000 \$ a été inscrit aux prévisions budgétaires 2024 de la MRC en vue de mener un processus d'information et de consultation du milieu au sujet de la production d'énergie éolienne sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal du Québec* permet aux municipalités de conclure une entente de fournitures de services avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ);

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ possède une expertise en matière de service-conseil en énergies renouvelables;

CONSIDÉRANT QUE le règlement MRC-846 sur la gestion contractuelle permet de conclure un contrat de gré à gré jusqu'à une valeur maximale de 133 800 \$;

CONSIDÉRANT l'offre de services du 8 janvier 2024 de l'UMQ concernant un accompagnement stratégique en énergies renouvelables au montant de 65 000 \$;

Il est proposé par Jean-Guy Hébert  
Appuyé par Stéphanie Lacoste  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services de l'Union des municipalités du Québec du 8 janvier 2024 concernant un accompagnement stratégique en énergies renouvelables au montant de 65 000 \$.

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'offre de services.

D'AUTORISER le paiement à même la Partie I - Administration générale, tel que prévu aux prévisions budgétaires 2024.

*Luce Daneau informe les membres qu'elle vote contre l'adoption de l'offre de services de l'UMQ. La préfète effectue un tour de table afin que les membres désirant voter contre puissent s'exprimer.*

**Vote contre :** Luce Daneau.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Drummondville, ce 22 janvier 2024



Christine Labelle  
Directrice générale et greffière-trésorière